10 KIL’DE CLUSES 2 024

RÈGLEMENT

- La 17e édition des 10 kil’ de Cluses sera organisée le dimanche 7 avril 2024 par le Faucigny Athlétic Club.
- **Le départ de la course sera donné à 9 h 30** rue Joseph Depoisier (Paroisse Saint-Bruno) à Cluses.
- Le parcours, 2 boucles pour une distance de 10 kilomètres, emprunte les rues et pistes cyclables de la commune de Cluses.
- La course est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés, nés en 2008 et avant. Les catégories d’âge donneront lieu à un classement distinct.
- Inscriptions : 16€ par internet, 22€ sur place en fonction des places disponibles, 30€ pour le relais.
- Le nombre de dossards est limité à 400 (relais compris).
- Les dossards seront à retirer le dimanche 7 avril 2024, dès 8 h 00, rue Joseph Depoisier, 74300 Cluses, ou à INTERSPORT Cluses le samedi 6 avril, entre 10h et 17h, sur présentation d’un certificat médical écrit en français de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d’un an pour les non licenciés ou d’une licence FFA (FFTri non autorisée).
- Pour les jeunes de moins de 18 ans un questionnaire santé suffit et une autorisation parentale devra être obligatoirement jointe à l’inscription.
- Le club décline toute responsabilité en cas de certificat médical non conforme.
- Conformément à la loi, le Faucigny Athlétic Club, organisateur de la course, a souscrit une assurance couvrant les conséquences de sa responsabilité civile, de celles de ses préposés et de tous les participants des 10 kil de Cluses. Il incombe aux coureurs non licenciés de s’assurer personnellement.
- Le départ de la course sera donné à 9 h 30 précise et celui des courses enfants à partir de 11 h 00.
- Les premiers secours aux compétiteurs seront assurés par l’UDPS 74 qui pourra décider de la mise hors course d’un concurrent pour des raisons médicales.
- Il sera strictement interdit aux concurrents de se faire accompagner pendant l’épreuve par une personne non inscrite à la course, sous peine de disqualification.
- Interdiction d’écouteurs
- Dossards visibles, attachés à l’avant du t-shirt
- Il est strictement interdit aux concurrents de jeter sur les voies publiques tout déchet ou détritus.
- Deux points de ravitaillement seront installés au 5e km et à l’arrivée.
- Tout concurrent accepte de rétrocéder son image au travers de photos, films ou autres supports de communication.
- Le Faucigny Athlétic Club, organisateur de la course, se réserve le droit d’annuler la manifestation en cas de force majeure (conditions météo, événement grave ou conformément aux directives sanitaires).
- Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l’objet d’un quelconque remboursement même en cas d’annulation de la course.
- Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses. En particulier le respect des règles sanitaires en

vigueur. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ, à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée. Le dossard devra être entièrement visible et lisible pendant la course.

- Tout concurrent s'engage à se soumettre aux mesures de sécurité mise en places.
- L'organisation récompense les catégories Cadet, Junior, Espoir, Sénior (Sénior et M0), Vétéran 1 (M1 et M2), Vétéran 2 (M3 et M4), Vétéran 3 (M5 et M6), Vétéran 4+ (M7+)
- Prime aux 3 premiers du Scratch hommes et femmes.
- Pour les courses enfants, les catégories suivantes sont récompensées : baby, éveil, poussin, benjamin, minime.

Course en relais (duo)

- Parallèlement aux 10 km, une course en relais sera organisée.
- Les conditions de participation sont identiques à celles du 10 km. Chaque relayeur portera une puce, le premier pour attribuer son temps au 5ème kilomètre et le second pour classer l'équipe à l'arrivée.
- Les équipes seront composées de 2 coureurs. Le départ des premiers relayeurs sera donné conjointement aux 10 km en individuel. Après avoir parcouru la 1re boucle de 5 km, les 1ers relayeurs transmettront leur relais à leur équipier dans une zone définie matériellement et mise en place au 5ème kilomètres.
- La 1re équipe femme, la 1re homme, la 1re mixte seront récompensées.